

Étude d'impact Faune Flore du projet de lotissement des Malgaches Est à Saint Laurent du Maroni



Novembre 2012

SEMSAMAR

Zone Artisanale TERCA

Immeuble BUT

97351 Matoury

collection des études

Responsable Projet
Rufra Vincent
+ 33 (0)5 94 39 18 02
vrufra@biotope.fr
30 Domaine de Montabo
Lotissement Ribal
97300 Guyane Française

Sommaire

I.Cadre de l'étude.....	4
II.Méthode de travail.....	5
II.1.L'équipe de travail.....	5
II.2.Prospections de terrain.....	5
II.2.1Les habitats naturels et la flore.....	5
II.2.2Les amphibiens et les reptiles.....	6
II.2.1Les oiseaux.....	6
II.2.1Les mammifères non volants	6
II.3.Recueil des données.....	6
III.Résultats.....	7
III.1.Les habitats naturels et la flore.....	7
III.1.1La lisière de forêt secondaire et de production.....	7
III.1.2La ripisylve.....	8
III.1.3Les abattis sur brulis et ancienne carrière de sable.....	8
III.2.Les amphibiens et les reptiles.....	10
III.3.Les oiseaux.....	10
III.4.Les mammifères non volants.....	11
IV. Impacts du projet et mesures.....	13
V.Bibliographie.....	14

I. Cadre de l'étude

Dans le cadre d'un projet de construction d'un lotissement sur les parcelles dit de Malgaches Est à Saint Laurent du Maroni, la SEMSAMAR a confié à BIOTOPE une évaluation environnementale du site, basée sur une étude floristique et faunistique

Le zone du projet se situe entre les lotissements dit de Amapa I et II et la forêt domaniale des Malgaches. Elle est caractérisée par un relief peu marqué, à l'altitude comprise entre 12 et 25 m, formé par des dépôts de sables blancs conséquents. Ces dépôts sont entaillés par une petite crique (affluent de la Crique des Vampires) qui forme un thalweg bien marqué dans lequel se développe une ripisylve. D'anciens abattis et une forêt secondaire constituent l'essentiel de la végétation théoriquement en place, comme le montre la photo aérienne suivante.



Biotope
Environnement
Bureau d'études
environnement & paysage - 14/01/2010

45 rue de l'Air St. Julien
97300 - Cayenne
☎ 05 94 30 08 30
✉ biotope@biotope.fr

Commune de Saint-Laurent-du-Maroni
Maîtrise d'ouvrage : **SEMSAMAR**

Aménagement du secteur "Malgaches Est"
Figure n° 2 : Localisation du projet sur fond orthophotoplan

Phase : Diagnostic

Date : nov. 2010

Echelle : 1/7 500^e

II. Méthode de travail

II.1. L'équipe de travail

Ce rapport a été élaboré par l'équipe Biotope Amazonie-Caraïbes :

Tableau II.1: L'équipe de travail

<i>Vincent RUFRAY</i>	<i>Chef de projet</i>	Relation avec le Maître d'ouvrage Expertise des enjeux faunistiques Expertise des enjeux et des incidences sur la flore et les habitats naturels
<i>Ludovic SALOMON</i>	<i>Chargé d'étude</i>	Expertise des enjeux floristiques et habitats naturels
<i>Kévin PINEAU</i>	<i>Chargé d'étude</i>	Expertise des enjeux faunistiques
<i>Audrey THONNEL</i>	<i>Chargé d'étude</i>	Cartographie

II.2. Prospections de terrain

II.2.1 Les habitats naturels et la flore

La description des habitats se base théoriquement sur des indicateurs physiques du milieu, des diamètres moyens à 1,30 mètres des arbres pour les habitats forestiers, les traits fonctionnels des espèces, la présence de certaines familles et composantes floristiques et les indices de perturbations.

Les relevés botaniques sont réalisés afin de décrire les espèces dominantes définissant chaque formation végétale. La désignation des habitats naturels correspond à la nomenclature définie par le « Guide de prise en compte des milieux naturels dans les études d'impacts » (Biotope/DEAL, à paraître).

Normalement, nous cherchons plus particulièrement la présence d'espèces patrimoniales ou protégées soumises à une réglementation spécifique.

II.2.2 Les amphibiens et les reptiles

Les amphibiens et les reptiles n'ont pas fait l'objet d'une recherche spécifique, mais les espèces rencontrées fortuitement lors de nos passages ont été notées.

II.2.1 Les oiseaux

Les oiseaux ont fait l'objet de relevés classiques par milieu. Des transects et des points d'écoutes ont été réalisés dans les différents secteurs représentatifs des habitats présents au sein de l'aire d'étude. Pour certaines espèces, des enregistrements d'émissions vocales ont été effectués, permettant ainsi une identification a posteriori. Les relevés ont été réalisés tôt le matin, dès le lever du jour et jusque vers 11 heures du matin, ou en fin d'après midi jusqu'à la tombée de la nuit ; ces heures d'observation étant les plus propices pour inventorier l'avifaune.

II.2.1 Les mammifères non volants

Classiquement, les mammifères terrestres et arboricoles forestiers s'évaluent par la méthode des transects linéaires. Les abondances relatives des mammifères sont alors exprimées par un indice kilométrique qui correspond au nombre d'individus, d'une espèce donnée, observée sur 10 km de transect. Cette méthode n'était pas applicable à cette étude étant donné les surfaces restreintes de la zone d'étude et le temps imparti à cet inventaire. Ainsi, nous avons simplement noté les observations réalisées fortuitement lors des prospections oiseaux et botanique.

II.3. Recueil des données

Pour élaborer cette étude nous avons utilisés les sources suivantes :

- La carte IGN au 1/25 000°.
- Les orthophotographies de la bande littorale : images aériennes de haute résolution (50 cm) réalisée en 2005 (source IGN).
- Les zonage des inventaires ZNIEFF, des sites et espaces naturels protégés de Guyane (Source DEAL).

L'ensemble des données cartographiques sont géo-référencées et utilisables par un logiciel d'information géographique.

III. Résultats

III.1. Les habitats naturels et la flore

Lors de notre premier passage de saison sèche le 19 novembre 2012, nous avons constaté que l'ensemble des parcelles projetées pour le lotissement ont été investies sans autorisation pour la confection d'abattis sur brulis et d'habitations précaires.

De fait, et comme le démontre les photographies suivantes, l'ensemble de la végétation en place a été défrichée puis brûlée.



Illustration 1: abattis sur brulis (non plantés) couvrant la très grande majorité de la zone d'étude (V. Rufay)

Ainsi, de la végétation initialement présente, il ne reste que la lisière forestière avec la Forêt Domaniale des Malgaches et des petites portions de ripisylve dans le thalweg de l'affluent de la crique des Vampires.

III.1.1 La lisière de forêt secondaire et de production

Cette lisière forestière dont le cortège floristique s'étend jusqu'à 50 ou 100 m en pénétrant dans le massif forestier ne présente aucune originalité si ce n'est le substrat sur lequel elle se développe : les sables blancs. En effet, celle-ci est souvent dégradée (incendies, coupes) et est constitué d'un cortège de plantes pionnières et héliophiles : *Herbe rasoir* (*Scleria seccans*), *Solanacées*, *Mélastomatacées*, *Piperacées*, Bois Canon (*Cecropiacées*) et de Balourou

(*Phenakospermum guyanense*) qui sature par endroit le sous-bois.

La forêt plus en profondeur est un mélange de plantation de Pins des caraïbes (*Pinus caribea*) et d'espèces locales à des fins d'expérimentation de l'ONF. Cette partie n'est pas concerné par le projet qui viendra s'appuyer sur cette lisière.

III.1.2 La ripisylve

La ripisylve de l'affluent de la Crique des Vampires était dominée par de grands Wapa (*Eperua falcata*), dont il ne reste aujourd'hui qu'un seul exemplaire debout . Tous les autres pieds ont été abattus , certainement pour la construction des habitations précaires vues sur place, puisque c'étaient les seuls grands arbres disponibles à proximité.

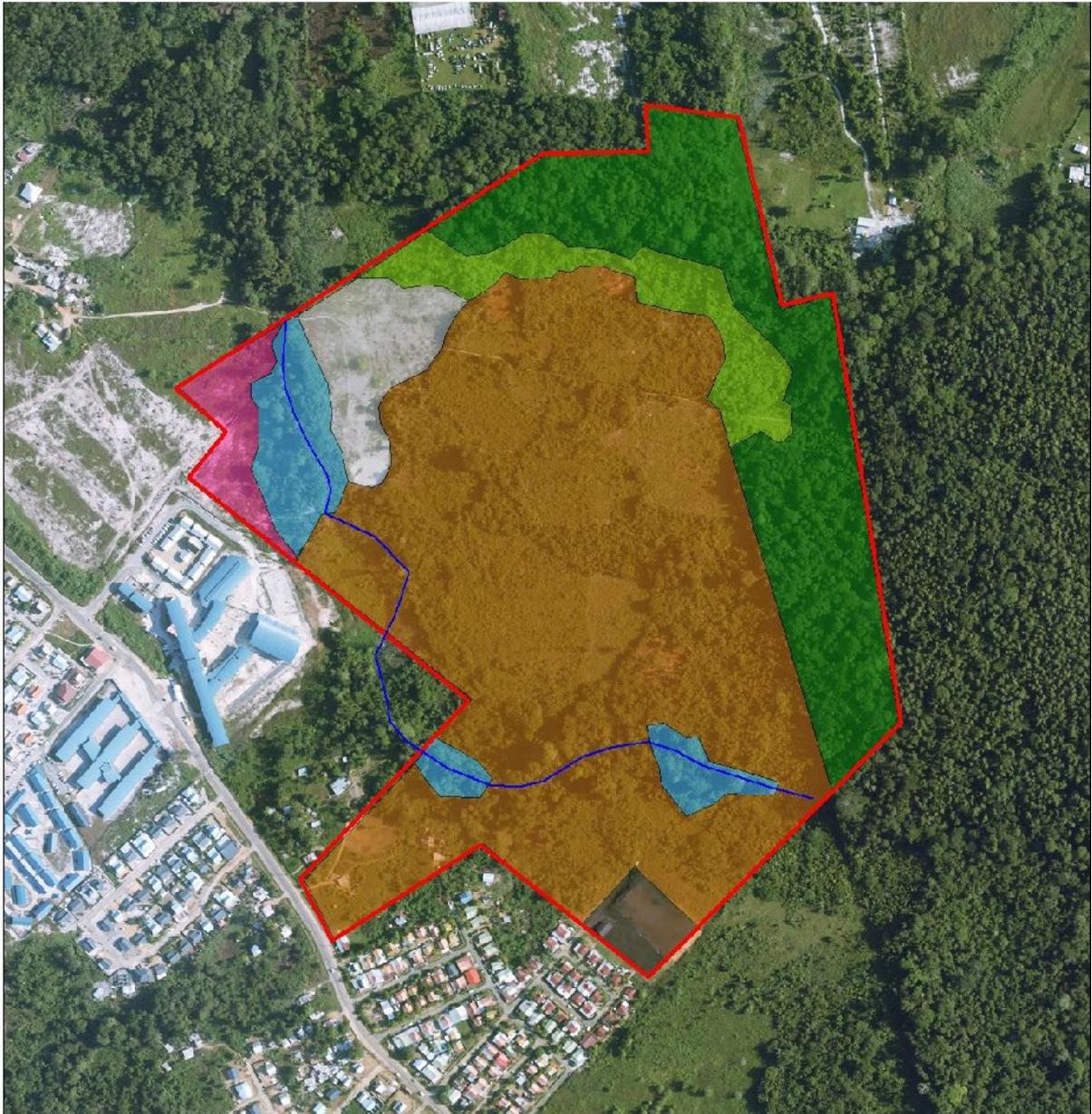
Le reste de la végétation en place est constitué de jeunes individus de diverses essences communes : *Inga spp.*, *Symphonia globulifera* et d'un sous-bois dense et broussailleux composé de palmiers du genre *Astrocaryum* et des balourous (*Phenakospermum guyanense*).



Illustration 2: Ripisylve abattue pour du bois de construction (V. Ruffray)

III.1.3 Les abattis sur brulis et ancienne carrière de sable

Les abattis étant très récents (moins de 2 mois), les plantations vivrières n'ont pas encore été faite à part quelques plants de Manioc et de d'Ananas. Le sol quasi nu Borreria et mimosa pudica



Légende

-  Zone d'étude
-  Crique

Habitats

-  Abattis sur brûlis et habitations précaires
-  Ancienne carrière de sables blancs
-  Lisière de forêt secondaire et de plantations (P'n caraïbe)
-  Rocus forestiers
-  Ripisylve
-  Terrain de sport
-  Terrain vague

0 100 200 300 m



III.2. Les amphibiens et les reptiles

La crique qui traverse la zone d'étude était susceptible d'abriter quelques amphibiens. Le défrichement de la ripisylve va certainement engendrer une quasi disparition de toutes les espèces arboricoles. Il faut donc s'attendre à ce qu'il ne subsiste que des espèces rudérales à fort pouvoir de colonisation, comme *Adenomera hylaedactyla* ou *Rhinella marina*.

Concernant les reptiles, nous n'avons observé que l'Ameive commun (*Ameiva ameiva*). La seule espèce remarquable, qui aurait pu être présente sur place étant donné le substrat de la zone d'étude, aurait été le Lézard des sables (*Cnemidophorus lemniscatus*). Mais cette espèce est visiblement absente du secteur.

III.3. Les oiseaux

Seulement 29 espèces d'oiseaux ont été recensés sur les secteurs du projet. Bien que certainement incomplet, le faible nombre d'espèces recensées révèle le caractère anthropisé et très dégradé des habitats.

- *L'avifaune des formations forestières secondaires*

Dans les formations forestières secondaires, déjà fortement dégradées, vraisemblablement par des coupes régulières, des incendies, etc..., on retrouve un cortège d'oiseaux de sous-bois assez peu diversifié. Les insectivores dominent le peuplement avec la présence du Batara tacheté (*Thamnophilus punctatus*), du Grimpar bec-en-coin (*Glyphorynchus spirurus*), du Merle leucomèle (*Turdus leucomelas*) et du Merle à lunettes (*Turdus nidigenis*) ou encore du Troglodyte coraya (*Thryothorus coraya*). On note aussi la présence d'un lek de Manakin casse-noisette (*Manacus manacus*) et la présence de la Colombe de Verreaux (*Leptotila verreauxi*).

A noter que la forêt des Malgaches a fourni quelques mentions de la très rare Colombe bleutée (*Claravis pretiosa*), mais nous ne l'avons pas trouvé sur site.

La canopée est occupée par des espèces insectivores communes, le Viréo aux yeux rouges (*Vireo olivaceus*), le Todirostre casqué (*Lophotriccus galeatus*), le Gobemoucheron tropical (*Polioptila plumbea*) ou le Viréon à tête cendrée (*Hylophilus pectoralis*). Quelques granivores très communs comme l'Organiste têtité (*Euphonia violacea*) sont aussi présents.

- *L'avifaune des abattis*

les abattis étant très récents, l'avifaune est également très pauvre et se limitent aux espèces très courantes des zones agricoles, comme le Tyran de Cayenne (*Myiozetetes cayanensis*), Tyran quiquivi (*Pitangus sulphuratus*), Tyran mélancolique (*Tyrannus melancholicus*). Dans ce même milieu, les Tangaras des jardins sont fréquents : Tangara évêque (*Thraupis episcopus*), Tangara à bec d'argent (*Ramphocelus carbo*), Tangara des palmiers (*Thraupis palmarum*).

III.4. Les mammifères non volants

Coincé entre le lotissement Amapa et la RN 1, la lisière forestière n'abrite pas de populations de mammifères importantes, d'autant plus que le secteur semble chassé régulièrement.

On peut penser que de temps à autres, on observe le passage quelques Paresseux à trois doigts (*Bradypus tridactylus*), des Agouti (*Dasyprocta agouti*) ou des Tamarin à mains dorées (*Saguinus mydas*). Mais ils ne doivent pas rester longtemps vivants sur la zone d'étude.



Illustration 3: Habitation précaire en bordure Nord du projet. Les habitants chassent visiblement directement sur les lisières des abattis comme le laisse penser la présence de cartouche au sol (V. Rufroy)

IV. Impacts du projet et mesures

Chaque lecteur comprendra que l'impact sur l'environnement du projet de lotissement des Malgaches est nul étant donné l'occupation du sol qui en fait aujourd'hui.

Il n'existe aucun enjeu de conservation pour la flore du moins au niveau spécifique. Par contre, d'un point de vue fonctionnel et de protection des habitations contre les inondations et l'érosion, **il semble important de rétablir le fonctionnement de la ripisylve par une replantation d'essences adaptées** : Manil marécage (*Symphonia globulifera*), Wassai (*Euterpe oleracea*), Wapa (*Eperua falcata*), Moutouchi marécage (*Pterocarpus officinalis*), Pois sucrés (*Inga* sp.)

L'ensemble de la zone d'étude ayant été défrichée, il n'existe aucun enjeu de conservation pour la faune dont il ne reste que des éléments très communs et surtout très adaptables aux changements brutaux d'occupation du sol.

V. Bibliographie

Biotope. 2010. Modernisation de l'inventaire ZNIEFF de Guyane Phase préliminaire. État initial, listes déterminantes, programme d'acquisition de nouvelles données. 61 p.

CREMERS ,G. 1990. Petite flore illustrée : les savanes côtières. Nature Guyanaise N°5-6, 144 p.

De Granville, J.-J. 1986. Les formations végétales de la bande côtière de Guyane française. In Le littoral guyanais, Fragilité de l'environnement, Nature Guyanaise, Cayenne, 48-63.

De Granville, J.-J., Cremers, G. & Hoff, M. 1991. Les formations végétales des zones humides Guyane. Journée de l'environnement à Cayenne, Fonds documentaire ORSTOM, 11p.

Debarros, G. 2010. Expertise littoral - Occupation des sols 2001 / 2008. ONF, 30p.

Hoff, M. 1991. Liste des milieux, habitats et formations végétales de Guyane. Muséum National d'Histoire Naturelle, 24 p.

Latreille, C. & al. 2004 - Guide de reconnaissance des arbres de Guyane. 2Ème édition, ONF, 374 p.

Tostain, O., Dujardin, J.-L., Erard, C. & Thiollay, J.-M. 1992. Oiseaux de Guyane. Société d'Études Ornithologiques, Brunoy, France, 222 p.